

APPEL À LA VIGILANCE : Éclosion de variole simienne

Le 10 août 2022 – Pour diffusion immédiate

Destinataires : tous les cliniciens

Objet : Éclosion de variole simienne (infection à orthopoxvirus simien)

Situation épidémiologique

En suivi des appels à la vigilance du 19 mai, du 1^{er} juin et du 10 juin 2022 concernant l'éclosion de variole simienne, voici une mise à jour de la situation. En date du 9 août 2022, 425 cas probables ou confirmés de variole simienne ont été rapportés au Québec. Les cas sont majoritairement de Montréal, mais plusieurs autres régions ont aussi déclaré des cas. Dans la région de la Capitale-Nationale, six cas confirmés et trois cas probables ont été recensés depuis le début de l'éclosion. Au moins une transmission liée à un lieu de socialisation avec sexualité sur place de la région a été mise en évidence.

Parmi les cas survenus au Québec jusqu'à présent, et selon l'information obtenue lors de l'enquête auprès des cas (n=425), la grande majorité sont des adultes de sexe masculin (98% masculin, 1% inconnu et 1% féminin) âgés d'entre 20 ans et 76 ans. 86% des cas ont présenté des symptômes systémiques (9% sans symptôme systémique et 5% inconnu) et 91% ont présenté des lésions cutanées (3% sans lésion et 6% inconnu). L'éclosion continue d'affecter en grande majorité des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes. Le mode de transmission prédominant est le contact direct avec une personne infectée lors d'activités sexuelles. Cinq hospitalisations pour la variole simienne ont été documentées au Québec. Aucun décès n'a été rapporté.

Présentation clinique

La présentation clinique classique de la variole simienne inclut un prodrome systémique de fièvre, frissons, sueurs nocturnes, céphalées, fatigue, myalgies, arthralgies et adénopathies, suivi de 1 à 3 jours plus tard par des lésions cutanées (cycle de macules, papules, vésicules, pustules et croûtes) débutant au visage et se déplaçant vers le reste du corps. Les cas déclarés jusqu'à maintenant au Québec présentent le plus souvent, au moment de l'enquête, des lésions aux régions anales ou génitales (64%), au torse (30%), au visage (34%), à la bouche (18%), et aux extrémités (39%) incluant les régions palmaires (26%) et plantaires (16%).

La période d'incubation est de 5 à 21 jours (habituellement de 5 à 7 jours). La maladie dure de 2 à 4 semaines. La période de contagiosité débute dès l'apparition des symptômes (incluant les symptômes systémiques) jusqu'à ce que les lésions cutanées soient entièrement croûtées, que ces dernières soient tombées et que de la peau saine soit réapparue au site des lésions.

Traitement

La majorité des infections sont auto-résolutives en 2 à 4 semaines. Néanmoins, environ 5 à 10 % des patients vont présenter des symptômes plus sévères qui nécessiteront un traitement antiviral. Ces symptômes sévères sont habituellement causés par des atteintes mécaniques au niveau de la sphère ORL (p.ex. odynophagie, dysphagie, trismus, dyspnée, etc.), oculaire (ex. conjonctivite) ou génito-urinaire (ex. incapacité à uriner). Un traitement peut aussi être envisagé en pédiatrie ou chez une femme enceinte. L'antiviral utilisé contre la variole simienne est le tecovirimat (Tpoxx). Il a le statut de « Drogue nouvelle pour usage exceptionnel » et est disponible via la réserve stratégique fédérale. Afin d'obtenir le tecovirimat, le patient doit être référé à un infectiologue, qui évaluera l'indication de traitement et qui fera les démarches prescrites selon la procédure de son établissement.

APPEL À LA VIGILANCE : Éclosion de variole simienne

Vaccination

Prophylaxie post-exposition

Une vaccination en prophylaxie post-exposition est recommandée pour les personnes **asymptomatiques** âgées de 18 ans et plus ayant eu une exposition significative au cours des 14 derniers jours, soit :

- un contact direct avec la peau, les lésions ou les liquides biologiques d'une personne symptomatique infectée avec la variole simienne;
- un contact direct avec des objets (p. ex. : vêtements, lingerie, jouets sexuels) potentiellement contaminés par les sécrétions ou les liquides biologiques d'une personne symptomatique infectée avec la variole simienne;
- une interaction rapprochée et prolongée (interaction de trois heures ou plus à moins d'un mètre, face à face, sans port d'un masque de qualité médicale) avec une personne symptomatique infectée avec la variole simienne.

Idéalement, le vaccin devrait être administré dans les 4 jours suivant la date de la dernière exposition significative au cas contagieux. Il peut toutefois être administré jusqu'à 14 jours suivant la date de dernière exposition significative.

Préexposition

La vaccination préexposition est offerte à certaines personnes qui présentent des facteurs de risque de contracter la variole simienne. Les critères d'éligibilité à la vaccination préexposition sont disponibles sur [la page dédiée à la variole simienne](#) du site Québec.ca.

En raison du nombre limité de doses de vaccin disponibles, la vaccination préventive des personnes répondant aux critères d'éligibilité se fera en fonction de la disponibilité des doses.

Sites de vaccination et prise de rendez-vous

Dans la région de la Capitale-Nationale, la vaccination est actuellement disponible sur rendez-vous à deux endroits :

- CLSC Haute-Ville (Clinique SIDEP)
- Clinique de vaccination COVID-19 aux Promenades Beauport (Entrée 4).

La personne peut prendre rendez-vous via le portail web [Clic Santé](#). D'autres sites de vaccination pourraient s'ajouter.

Pour un rendez-vous urgent, le professionnel de la santé doit communiquer avec la Direction de santé publique au 418-666-7000 (faire l'option 3, puis l'option 1).

Pour plus de détails concernant la vaccination, consulter la [page sur la variole simienne](#) du site Québec.ca, [l'avis du Comité sur l'immunisation du Québec \(CIQ\)](#) ou la section [Vaccin contre la variole et la variole simienne](#) du *Protocole d'immunisation du Québec*.

Il est important de signaler rapidement à la Direction de santé publique régionale toute personne répondant aux définitions de cas suspect, probable ou confirmé : Utiliser le [formulaire de déclaration de variole simienne](#). Le formulaire est disponible à l'adresse suivante <https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/mado>.

Pendant les heures ouvrables, faire parvenir le formulaire par télécopieur au 418-661-7153. En dehors des heures ouvrables, aviser le médecin de garde au 418-666-7000, option 3, puis option 1.

APPEL À LA VIGILANCE : Éclosion de variole simienne

RECOMMANDATIONS

Les recommandations suivantes seront ajustées selon l'évolution de la situation épidémiologique.

- 1. Mettre en place les précautions appropriées lors de l'évaluation clinique de patients présentant des lésions cutanées suggestives d'orthopoxvirus simien :**
Il est important qu'un triage diligent permettant d'identifier les personnes présentant des symptômes de variole simienne soit mis en place dans les cliniques médicales et les centres hospitaliers afin que les mesures de précautions appropriées soient appliquées rapidement lors de la consultation. Pour plus d'informations, consulter [les recommandations intérimaires concernant les Mesures de prévention et de contrôle pour les cliniques médicales et les centres hospitaliers de soins de courte durée pour la variole simienne](#), émises par l'INSPQ.
- 2. Évaluer et assurer la prise en charge des personnes présentant des lésions inhabituelles au niveau de la peau et/ou des muqueuses :**
Envisager d'autres étiologies communes, soit l'herpès simplex, la syphilis, le virus varicella-zoster ou la lymphogranulomatose vénérienne. Se référer aux [Lignes directrices canadiennes sur les infections transmissibles sexuellement](#) et les [guides d'usage optimal de l'INESSS](#) pour connaître les tests diagnostiques et les recommandations de prise en charge.
- 3. Investiguer les personnes répondant à la définition de cas suspect ou probable (voir annexe 1) d'infection à orthopoxvirus en obtenant des prélèvements appropriés pour confirmer le diagnostic :**
 - Il est possible de référer les patients au CLSC Beauport pour un prélèvement ou à l'urgence si la personne a besoin d'une prise en charge médicale. Pour la prise de rendez-vous pour un prélèvement au CLSC Beauport, voici les coordonnées :
 - Lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h : 418 825-5065 poste 10756 ou 1 833 825-5065 poste 10756
 - Samedi et dimanche, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h : 418 688-9212 poste 22226 ou 1 855 688-9212 poste 22226
 - Se référer à la correspondance émise par le [Laboratoire de santé publique du Québec](#) le 6 juin 2022 pour connaître les particularités liées aux prélèvements, spécimens et analyses requis pour la recherche de cet agent pathogène. Le 2 juin 2022, Transport Canada a émis un certificat temporaire, TU0886, pour les envois terrestres des échantillons cliniques de variole simienne. Ce certificat permet d'envoyer les échantillons en catégorie B. Veuillez noter que le transport aérien doit toujours se faire en catégorie A.
- 4. Transmettre les recommandations appropriées aux cas suspects, probables et confirmés de variole simienne (Voir définitions en annexe 1) :**
Consulter la section [Prévention et recommandations](#) de la page du MSSS sur la [variole simienne](#) destinée aux professionnels de la santé pour connaître les recommandations appropriées.
- 5. Signaler rapidement à la DSPublique régionale toute personne répondant aux définitions de cas suspect, probable ou confirmé:**
Utiliser le [formulaire de déclaration de variole simienne](#) en prenant soin de fournir les coordonnées complètes des personnes pour que l'équipe de la DSPublique puisse rapidement procéder à l'enquête épidémiologique et aux interventions auprès des contacts. Le formulaire est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ciusss-capitallenationale.gouv.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/mado>. **Pendant les heures ouvrables, faire parvenir le formulaire par télécopieur au 418-661-7153. En dehors des heures ouvrables, aviser le médecin de garde au 418-666-7000, option 3, puis option 1.**

10 août 2022

Info-MADO

APPEL À LA VIGILANCE : Éclosion de variole simienne

10 août 2022

Info-MADO

ANNEXE 1 : Définitions de cas

CAS SUSPECT

Personne qui présente des lésions cutanées¹ avec au moins un symptôme systémique (fièvre, céphalée, myalgie, arthralgie, dorsalgie ou lymphadénopathies) sans autre cause évidente.

OU

Personne qui présente des lésions cutanées¹ génitales, périanales ou orales sans autre cause évidente.

CAS PROBABLE

Détection d'un virus du genre orthopox par un test de laboratoire approprié

OU

Cas suspect qui répond à l'un des deux critères suivants :

- exposition significative² avec un cas confirmé de variole simienne dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes; OU
- homme ayant eu au moins un contact sexuel avec un autre homme dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes.

CAS CONFIRMÉ

Détection de l'orthopoxvirus simien par un test de laboratoire approprié.

¹ *Macules, papules, vésicules, pustules, ulcères, lésions croutées.*

² *Exposition significative : Personne dont la peau ou une muqueuse a été en contact direct avec des lésions cutanées ou avec des liquides biologiques ou des surfaces et objets contaminés par les liquides biologiques, incluant les vêtements et la literie du cas OU contact à moins d'un mètre face à face pendant 3 heures ou plus (cumulatif sur 24h) sans masque de procédure pour le cas et le contact.*

Pour plus d'informations

Les Info-MADO sont accessibles en ligne :

<https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/professionnels-sante/info-mado>

De l'information pour les professionnels concernant la variole simienne est disponible sur le site de l'[INSPQ](#) et sur le site du [MSSS](#).

De l'information pour la population est disponible sur le site du gouvernement du Québec et mise à jour régulièrement :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/variole-du-singe>

Autres références concernant la variole simienne

- <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/orthopoxvirus-simian.html>
- <https://www.cdc.gov/poxvirus/monkeypox/index.html>
- [Organisation mondiale de la Santé: Orthopoxvirose simienne fiche d'information](#)

Pour joindre la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale

- ▶ Téléphone : 418 666-7000, option 3, option 1
- ▶ Télécopieur confidentiel : 418 661-7153
- ▶ 03drspostedegarde@ssss.gouv.qc.ca